



# Compte rendu et de réunion & relevé de décisions du bureau LA CABANE

Jeudi 4 avril 2019 de 16h30 à 18h30 au centre socioculturel M. Rebérioux

**Présent.e** : Majda (OrientThé), Lila (Nardjess, départ avant fin), Houda (CDA), Linda (CDA), Alexandre (Rebérioux), Catalina (Rebérioux), Malika (Rebérioux).

**Excusé.e.s** : Marie-ange (SAID), Katleen (USC-HMF- Service civique, en horaire encadrement).

Le début de réunion est tendu, nous abordons le bilan de la réunion de la dernière maraude et échangeons sur nos perceptions. Malgré nos désaccords, nous nous accordons néanmoins sur certains points : la violence des échanges, le fait que ce n'était certainement pas le lieu d'avoir une discussion sur les valeurs associatives, l'urgence de rappeler à la priorité des objectifs de la maraude, etc. et la nécessité de trouver des consensus.

Entendu que pour certain.e.s bénévoles, l'engagement par une adhésion semble compliqué :

**Décision N°1** : Nous acceptons que les anciens bénévoles réfractaires à une adhésion, signent au moins la charte des valeurs communes (laïcité, approche dignité, devoir de citer la cabane sur tout document : vidéo, photos, etc.) et une décharge (assumant leur propre assurance responsabilité civil).

**Décision N°2** : Les nouveaux bénévoles qui arriveront à partir de la maraude de mai devront TOUS-TES souscrire à une adhésion sans quoi ils/elles ne pourront pas participer, à cet effet une annonce précisera le caractère obligatoire décrété.

De même il est important que les bénévoles qui veulent venir accompagné.e doivent nous informer en amont.

## **Constitution d'une charte :**

A l'idée de Linda proposée lors de la réunion afin de trouver une solution de sortie, nous imaginons d'abord de créer une charte collective avec les valeurs qui nous rapprochent et qui font l'objet de nos maraudes. Alexandre prend la parole et nous souligne que nous avons tout intérêt à nous mettre en accord, à l'interne, décider d'une charte pour faire union, cette dernière peut être inspirée de celle de la CROIX ROUGE et des autres maraudes rodées.

**Décision N°3** : Une charte commune MARAUDE sera proposée prochainement en Conseil d'Administration LA CABANE.

## **Les prochaines maraudes :**

A la proposition de revenir sur un rythme mensuel pour mieux gérer les maraudes, Lila trouve que la décision serait une forme de « punition » pour les bénévoles. Majda a du mal à trancher mais se range finalement sur la décision du bureau (Majda, Linda, Houda) soutenue par Malika avec acquiescement – sans ingérence- Rebérioux (Catalina/ Alexandre) de reprendre un rythme mensuel avant ne nous lancer sur un portage par quinzaine. Ainsi nous prenons la décision ardue de remettre les maraudes au rythme d'une fois par mois le temps de mieux s'organiser.

**Décision N°4 : prochaine maraude au 6 mai, dans les mêmes conditions.**

**Décision N°5 Cependant, il est possible de continuer le travail d'accompagnement et de visite des sdf déjà enregistrés, sans utiliser le mot « MARAUDE », ni les gilets, etc.**

**Décision N°6 : ultérieurement à la maraude commune du 6 mai, nous séparerons les bénévoles en deux équipes :**

**=>Maraude du 1<sup>er</sup> Lundi du mois : Maraude A et celle du dimanche : Maraude B.**

Majda se propose pour les maraudes du dimanche et Linda accepte la responsabilité de celles du lundi. Ainsi il est entendu que ces deux maraudes, sous l'égide de la cabane, seront néanmoins en responsabilité partagées (personnes morales du Bureau LA CABANE) : Les lundis : Linda, les dimanches : Majda.

Charge à chaque personne responsable d'organiser les maraudes et la gestion des bénévoles. Une réunion ultérieure nous permettra de peaufiner l'organisation.

## **Le partenariat avec Rebérioux / convention :**

Houda résume les problèmes rencontrés : salle non attribuée (autre réunion sur place), difficulté d'accès à l'impression, pas de possibilité d'entrée au matin car refus agent de ménage de la laisser entrer, difficulté de gestion des dons, etc. Catalina souligne qu'aucune solution de salle attribuée ne peut être proposée à l'exclusivité des maraudes, par contre il sera possible de procéder à des équipements/ services suivants :

**Engagement N°1 :** Des armoires seront disposées dans la salle module jeune afin de procéder au rangement, un tri en amont sera proposé.

**Engagement N°2 :** Pour les photocopies, un code sera fourni pour la CDA afin de simplifier l'accès.

**Engagement N°3 :** Pour les clés, un double sera donné à l'équipe (notamment l'équipe sans Majda). Il s'agira d'une clé d'entrée uniquement/passe des salles communes.

En raison des divers problèmes de sécurité et d'adhésion, Linda, en tant que personne morale (Présidente de la CABANE) refuse de signer la convention tant que des solutions ne

sont pas trouvées pour permettre une accalmie et une vraie concentration sur les maraudes et non pas l'aspect « gestion des conflits ». Catalina propose d'envoyer sa proposition de convention pour que nous puissions y réfléchir collégalement.

### **LES FINANCEMENTS :**

Linda et Alexandre énumèrent les possibilités de financement notamment en création de poste tel que l'envisageait Linda à propos de Lila et Houda, et pour faciliter le portage du projet. Entendu que les aides devront s'orienter sur des projets plus globaux que les maraudes, notamment sur l'accompagnement des personnes en rupture de liens sociaux. Il semble que les contrats « relais » pourraient être une approche. La mesure FSE est aussi envisagée en co-financement. De plus, Linda est invitée par un Député du 94 qui propose des pistes de financement pour des projets d'insertion.

### **Pour le diagnostic territorial sur Créteil (et villes limitrophes) :**

Les rencontres (voir ANNEXE N°2) partenaires ont permis d'avancer sur le diagnostic. Linda rédige une nouvelle affiche « CRETEIL SOLIDAIRE » qui amplifiera la liste des *vestiaires*, des points de distribution nourriture, des accès wifi...

### **Autres points** abordés non résumés :

= > notre participation à la journée du 1<sup>er</sup> juin : Rue en fête,

= > La possibilité de participer au 2<sup>ème</sup> temps des « Parents » (juin), etc.

A Créteil, jeudi le 12 avril 2019.

La Présidente :

Linda Bouifrou

La trésorière :

Majda Hatmal

# ANNEXE 1 :

« La mission des maraudes d'intervention sociale est avant tout d'aller à la rencontre des personnes installées dans la rue qui ne fréquentent plus [ou ne l'ont jamais fait] les dispositifs d'accueil et d'hébergement. L'objectif est de lutter contre l'isolement et de tisser un lien social basé sur l'écoute et le dialogue. La relation de confiance ainsi créée permet aux travailleurs sociaux [bénévoles ou salariés] de proposer aux personnes de les accompagner dans la construction de leur projet personnel.

Selon EMMAÜS Solidarité/ Paris.

## PROPOSITION DE CHARTE : **A travailler !**

A partir de ces sources :

- <http://www.espace-ethique.org/sites/default/files/charte-ethique-maraude.pdf>
- <https://www.le115duparticulier.fr/2017/01/19/aide-citoyenne-guide-dorganisation-dune-maraude/>
- <https://blog.entourage.social/2017/04/13/les-associations-de-maraude-pour-les-nuls/>
- [http://sans-abris-sdf-exclus.over-blog.com/pages/Comment\\_organiser\\_une\\_maraude\\_citoyenne\\_-7047159.html](http://sans-abris-sdf-exclus.over-blog.com/pages/Comment_organiser_une_maraude_citoyenne_-7047159.html)
- <http://www.sanstoit-etsicetait-toi.com/charte-du-parfait-maraudeur/>

### 3 PRINCIPES DE COMPORTEMENT

**Impartialité** : Le collectif Maraude de la CDA ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Le collectif MARAUDE s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détreesses les plus urgentes.

**Neutralité** : Afin de garder la confiance de tous, le mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

**Indépendance** : Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

### 3 PRINCIPES D'ORGANISATION

**Volontariat** : Il est un Mouvement de secours volontaire et désintéressé.

**Unité** : Il ne peut y avoir qu'un seul COLLECTIF MARAUDE CDA dans une même ville, un même Département. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

**Universalité** : Le Mouvement tout en étant local a une visée internationale, au sein duquel toutes les sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

## Méthodologie :

### Sur le terrain

- Une approche douce est nécessaire, prendre le temps de parler, en se mettant à la hauteur de la personne qui peut être un peu sur ses gardes et apeurée mais qui avec une tasse de thé et un petit gâteau fait maison va peut-être s'ouvrir un peu et se confier plus facilement.
- Le vouvoiement montre que vous respectez la personne en tant que telle. Beaucoup de choses peuvent passer par le regard, alors regardez la personne dans les yeux.
- Évaluez l'environnement avant d'intervenir, approchez vous en binôme, l'un reste à proximité, debout, et l'autre se met à la hauteur de la personne : si la personne est allongée, ne vous asseyez pas par terre mais mettez plutôt à genoux, de manière à pouvoir vous reculer facilement en cas d'agressivité ou d'approche trop « intime ».
- Le rassurer sur le fait qu'on n'est pas là pour le dénoncer ou autre mais pour voir s'il a besoin de quelque chose, les sdf peuvent se méfier d'une main tendue...
- Être à l'écoute de la personne est primordial, elle va peut-être ressentir le besoin de son confier, de raconter son parcours...
- Prendre si possible les coordonnées de la personne s'il possède un portable pour le recontacter plus tard lorsqu'une proposition plus pérenne se dessinera...
- En cas d'agressivité, baissez le ton et ne pas insister. Gardez votre calme en toutes circonstances, le calme inspire le calme...

### ATTENTION – obligations –

- L'inscription du bénévole maraudeur **est obligatoire** sur le registre de présence ( Nom, prénom, adresse, tél + signature)
- Un gilet fluo (pour des raisons de sécurité et pour que le sdf ne prenne pas le maraudeur pour un danger potentiel) sera prêté et devra être restitué en fin de maraude

### INTERDICTIONS FORMELLES ( sous peine d'exclusion)

- **Les photos des sans abris sans autorisation (confidentialité et respect)**
- **Les enfants sur les maraudes**
- **La distribution d'alcool et de médicaments**
- **Les dons d'argent directement aux personnes.**

## ANNEXE 2 :

Retours de terrain de Linda (n'engage que moi) sur plusieurs jours, sporadiquement accompagnée.

### Rencontre avec divers potentiels partenaires :

⇒ **Rencontre CROIX ROUGE :**

La rencontre s'est faite de manière informelle à la sortie de pôle emploi (en accompagnement famille) puis dans un café. Le responsable des maraudes, Alain, nous a expliqué sa méthodologie : 5 personnes par maraude + obligation adhésion et signature [charte Croix rouge](#)... Il accepte de participer à des séances de formation, et d'accueillir exceptionnellement, par roulement, deux personnes pour être formées à chaque maraude de la croix rouge. Il nous a été depuis un réel soutien pour le dialogue avec le 115 et les éducateurs professionnels de la croix rouge afin de faciliter la prise en charge des sdf que nous suivons.

⇒ **Echange avec l'EDS :**

Le premier échange avec l'Espace des Solidarités a été plutôt virulent (en raison de la non prise en charge d'une famille avec enfants). Puis nous accordant sur la nécessité d'une coopération sereine, nous avons pu échanger avec l'assistante sociale des urgences sociales qui a noté nos coordonnées et qui fera relais avec sa hiérarchie. Dès lors, une coopération est envisageable.

⇒ **Rencontre avec STAGIAIRE traduction :**

Le problème est que le stage a été refusé en raison de la faiblesse pédagogique des missions inscrites dans la convention. Nous avons alors augmenté ses charges afin que son stage soit accepté. Les rdv de travail se font les mercredis à la médiathèque de Nelson Mandela.

⇒ **Rencontre avec les Accueils de jour sur Vitry et St Maur :**

Les deux lieux d'accueil du jour où se rendent majoritairement les sdfs de Créteil ont été contactés par tél. Ils nous proposent une rencontre prochaine pour envisager un partenariat.

⇒ **Rencontre avec Secours catholique :** Rdv prit pour semaine du 16/04.

⇒ **Rencontre avec Emmaus :** Aucun contact n'a pu être pris jusqu'aujourd'hui.

⇒ **Rencontre avec Comités de quartiers :**

Nadia s'est chargée de prendre rdv et a approché la secrétaire générale du comité de la Habette, partie prenante dans ce projet et d'autres.

⇒ **Rencontre avec Maraude Banlieue+ :** échanges de bonnes pratiques par téléphone, la structure qui fait des maraudes depuis une dizaine d'année nous explique sa

méthodologie ; a fait le choix de pas d'adhésion mais détient une assurance qui couvre les personnes mêmes non adhérentes. Cependant, oblige à une inscription en ligne en avance :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScQ5HRoOAr3N5ZPipekiPYfJMptUe04xJiM2yf7x884JVTKwA/viewform?fbclid=IwAR1IKcCyizgC1nnSZG15oFgUH0bbqbsnFQk-D-suyQFduIIUcwp5VDwHwE>

**Et ils nous invitent à prendre part à leur prochaine maraude du dimanche 14 avril.**

⇒ **Rencontre avec MPT La Haye aux moines :**

Echanges fructueux avec J.P très porté sur l'encadrement des jeunes. Après une heure de discussion sur le fond de nos actions respectives, nous nous accordons pour une maraude commune, inter-jeunes au cours du mois de mai en soirée. 4 encadrants professionnels seront nécessaires + soutien croix rouge.

Les jeunes concernés : ceux de la MPT, du club Casalis (HMF- us-créteil), des lycées Gutenberg et st Exupéry + les jeunes volontaires divers...

⇒ **Rencontre Préfet du val de marne :** Via nos contacts nous avons demandé à rencontrer le Préfet afin de lui soumettre nos ambitions et de faire enregistrer notre maraude au titre d'action « politique de la ville ».

⇒ **Rencontre la LDH :**

J'ai fait le choix d'interpeller la LDH sur la situation de familles à la rue et pour demander un soutien réseaux et afin d'accélérer les permanences d'accès au droit.

• **Pour l'idée d'épicerie solidaire :**

J'ai pu discuter avec de nombreuses associations, les possibilités s'offrent du côté d'Alfortville et Choisy le Roi. Sur Créteil il n'y a pas de locaux associatifs disponibles sauf sur le nouvel équipement livré dans 3 ans. Reste la location privée. Un mécène pourrait nous avancer le loyer de 6 mois... j'attends son engagement écrit.

Par ailleurs, via des collègues de l'université de Créteil (master humanitaire + licence sociale/ess), des connaissances du territoire GPSEA (notamment service ESS, etc.) et du Conseil Départemental et par sensibilité et soutiens divers, j'ai eu la proposition de lancer un foyer pour femmes sur Créteil. Mais je dois d'abord voir Emmaus pour voir en quoi il pourrait être complémentaire au leur.

## ANNEXE 3 :

### Retours (abrégés) sur maraude du 1<sup>er</sup> avril.

#### Pré-maraude (or temps de réunion) :

= > nous avons eu de beaux moments d'échange lors de l'organisation des sandwiches, mais trop de monde avant départ (une trentaine de participant.e.s) a engendré un souci d'organisation : départ confus, à remédier avec maraude en quinzaine.

= > Difficulté de coordination clés/ classeur.

= > Des personnes n'ont pas prévenus de leur participation et d'autres ont invité de nouveaux bénévoles sans avertir = difficulté départ voiture, réorganisation à faire.

= > manque de sandwiches sur site Mondor en raison fin trêve hivernale.

#### Post-maraude (or temps de réunion) :

= > on observe que les unes, les uns et les autres ont autant de plaisir, malgré la réunion houleuse pré-maraude et qq remarques maladroitement au débriefing (ex ; « *cette personne n'est même pas alcoolique* », etc.). Le temps de débriefing est important, il permet de faire des retours et d'adapter les prochaines maraudes.

#### Dès lors, il est important de :

- ➔ De faire une feuille de route pour chaque groupe de maraude : avec par exemple le fait de signaler 115 que nous sommes un collectif MARAUDES + de noter systématiquement les lieux de sociabilité qu'annoncent les personnes rencontrées (pour compléter le guide).
- ➔ Ne pas systématiquement dire : *de quoi avez-vous besoin ?* car difficulté d'assumer les demandes.
- ➔ De mettre une affiche avec le passage de la prochaine maraude.
- ➔ Distribuer la fiche des lieux solidaires à Créteil en journée.
- ➔ Si rencontre avec enfants mineurs : signaler au/à la chef.fe d'équipe en urgence.
- ➔ Faire des kits hygiène plus modestes avec des produits de petites tailles (transport difficile pour les personnes sdf).